

COMMUNE DE SULLENS

AVIS D'ENQUETE

Conformément aux dispositions légales, la Municipalité de Sullens soumet à l'enquête publique complémentaire post-adoption du 11 octobre au 10 novembre 2025 :

Plan général d'affectation au 1 :2'500 : amendements du Conseil général

Elle met également en consultation, durant le même délai :

- le Rapport d'aménagement selon l'article 47 OAT ;
- le Rapport d'examen préalable complémentaire post-adoption du 17 septembre 2025 de la DGTL.

Le dossier, établi par ALPHA-GEO Ingénieurs et Géomètres SA à Echallens, peut être consulté au Greffe municipal jusqu'au 10 novembre 2025, pendant les heures d'ouverture du bureau ou sur demande à la Municipalité. Le dossier est également consultable sur le site internet de la commune www.sullens.ch.

Les oppositions éventuelles peuvent être consignées directement sur la feuille d'enquête ou adressées sous pli recommandé à la Municipalité de Sullens jusqu'au 10 novembre 2025 au plus tard.

La Municipalité